

# Dialogue

[www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)

## RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE MOBISDEC



217  
bornes

159  
communes

## ENJEUX

### Electro-mobilité

# Bornes de recharge : engagement tenu !

**Mission accomplie ! Conformément à l'engagement pris par le SDEC ENERGIE auprès de l'ADEME et de l'Etat, la couverture de l'ensemble du département du Calvados, grâce aux 217 bornes de recharge pour véhicules électriques sur 159 communes, est désormais réalisée.**

« *L'énergie pour aller plus loin.* » Le slogan du SDEC ENERGIE pour encourager l'électromobilité se vérifie très concrètement sur les routes depuis ce mois de juin. Avec l'achèvement du réseau de bornes de recharge MobiSDEC, les utilisateurs de véhicules électriques peuvent maintenant circuler en toute tranquillité à travers le Calvados. Grâce aux 217 bornes judicieusement réparties sur 159 communes du département, ils peuvent se déplacer sans risque de rupture... de charge !

Adopté et lancé en 2014, le schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques du SDEC ENERGIE s'est progressivement déployé. Les candidatures des communes volontaires ont été étudiées puis les travaux d'aménagement et de

raccordement engagés. Le 28 juin, la dernière borne de recharge a ainsi été inaugurée à Cormolain, entre Bayeux et Saint-Lô, à cheval entre le Calvados et la Manche.

« *Notre engagement a été tenu. Cette inauguration marque la fin de deux ans de travaux. Ces 217 bornes maillent désormais le Calvados permettant ainsi aux électro-mobiles de disposer d'une borne tous les 15 km, accessibles à*

**« Les électro-mobiles disposent d'une borne tous les 15 km, accessibles à tous, abonnés ou non à MobiSDEC »**

tous, abonnés ou non à MobiSDEC », se félicite Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. Le réseau compte aujourd'hui 100 % de bornes de recharge accélérées. Pour boucler leur installation et leur mise en service avant le 30 juin, la mobilisation a été totale, tant par les équipes du SDEC ENERGIE que par les entreprises extérieures (INEO, Enedis et E-Totem). « *L'effort a été collectif, qu'ils en soient tous remerciés* », ajoute le Président.

### Bientôt des bornes rapides

D'ores-et-déjà, plus de 350 abonnés sont inscrits à MobiSDEC. « *Et c'est un chiffre qui augmente très régulièrement* », observe Catherine Gourney-Leconte, vice-présidente en charge de l'énergie au SDEC ENERGIE. Adhérer au service MobiSDEC permet de béné-

ficier de tarifs préférentiels. « *Nous avons revu les paliers de recharge pour répondre aux demandes de petite puissance qui nous ont été faites par les usagers* », complète Catherine Gourney-Leconte. Pour un automobiliste qui n'a pas (encore) de compte, il peut néanmoins accéder aux bornes. Dans ce cas, il paye la charge de son véhicule par carte bancaire (CB) via un serveur vocal interactif.

Depuis peu, le service a même été élargi. En adhérant à GIREVE (Groupement pour l'itinérance des recharges électriques de véhicules), le SDEC ENERGIE a souhaité faciliter l'accès de ses abonnés à d'autres réseaux à travers la France. C'est ce qu'on appelle l'interopérabilité. Au niveau national, chaque

[SUITE PAGE 2]

## AU FIL DES MOIS



MARS 2017 - VisuSDEC

### Déclarez vos pannes d'éclairage avec votre smartphone

Désormais les collectivités adhérentes au SDEC ENERGIE peuvent signaler toutes les anomalies sur le réseau d'éclairage (foyer en panne, lampadaire accidenté, ...), mais aussi sur le réseau d'électricité et de bornes de recharge MobiSDEC. Pour cela, il suffit de télécharger l'application gratuite VisuSDEC disponible sur l'App Store et Google Play.

### 6 AVRIL 2017 – COMITÉ SYNDICAL Les aides financières 2017

Les élus du comité syndical ont voté les contributions et aides financières 2017, conformes au débat d'orientations budgétaires avec le principe de reconduction des aides 2016. Quelques nouveautés liées aux nouvelles compétences du syndicat :

- L'accompagnement des collectivités à la transition énergétique, notamment dans l'élaboration, l'animation et le suivi des PCAET (plan climat air énergie territorial) qui s'imposent aux communautés de communes de plus de 20 000 habitants ;
- Les aides à la production d'énergies renouvelables par les adhérents (photovoltaïque, la production de chaleur, production de biogaz) ;
- Les aides à la mobilité durable : bornes de recharge, achat de cycles 2 ou 3 roues.

Guide des aides financières 2017 téléchargeable sur [sdec-energie.fr](http://sdec-energie.fr)

### 3 ET 17 MAI 2017 – MATINALES DE L'ÉNERGIE Panneaux à messages variables



Grand succès et grand intérêt des collectivités pour les deux Matinales organisées sur le nouveau service « clé en main » proposé par le syndicat : les panneaux à messages variables raccordés au réseau d'éclairage public « intelligent ». Le diaporama présenté lors de ces Matinales est téléchargeable sur [sdec-energie.fr](http://sdec-energie.fr)

Pour plus d'informations, contactez le service Éclairage : 02 31 06 61 65 – [eclairage@sdec-energie.fr](mailto:eclairage@sdec-energie.fr)

### 21 JUIN 2017 – ATELIER DE LA FABRIQUE ÉNERGÉTIQUE

#### Quelle place pour le gaz dans la transition énergétique ?

Une vingtaine d'élus ont participé au 1<sup>er</sup> atelier proposé par la Fabrique Énergétique, le nouvel espace d'expositions et de débat du SDEC ENERGIE, dédié à la transition énergétique. En questions lors de cet atelier créé en partenariat avec GRDF : la méthanisation et l'injection de biométhane, le GNV, la maîtrise des consommations d'énergie et le témoignage de la commune de Malaunay (76), territoire à énergie positive pour la croissance verte.



## LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

# 42,4

C'est le kilométrage de réseaux aériens qui seront effacés en 2017, un linéaire en augmentation de 10% par rapport à 2016,

de bons augures pour l'environnement et l'activité des entreprises.

## ENJEUX [SUITE]

### Bornes de recharge : engagement tenu !



[SUITE DE LA PAGE PAGE 1]

département a imaginé sa solution, ce qui rend le système très morcellé. Pour y remédier, GIREVE a développé une plateforme de services permettant le référencement précis des points de recharge, ainsi que l'échange de données entre opérateurs. Enfin dernière bonne nouvelle pour les utilisateurs de véhicules électriques, le SDEC ENERGIE devrait, très prochainement et à proximité des grands axes routiers, compléter son réseau de quelques bornes rapides. □

[www.mobisdec.fr](http://www.mobisdec.fr)

### Avec MobiSDEC, 75 km en plus

Le réseau MobiSDEC permet-il « d'aller encore plus loin » ? Oui, c'est vrai ! La preuve : en 1/2 heure de stationnement gratuit, votre véhicule branché sur une des 217 bornes MobiSDEC, le temps de quelques courses, c'est près de 75 km d'autonomie en plus (pour une recharge accélérée). Dans le Calvados, les études montrent que 2 déplacements sur 3 sont effectués en voiture. De même, l'habitant, au volant de son véhicule, parcourt une distance moyenne de 30 km par jour. Ces chiffres montrent que le véhicule électrique est adapté aux déplacements constatés, qu'ils soient ruraux ou urbains. Aujourd'hui, en fonction du modèle des véhicules électriques, les autonomies varient de 150 à 500 km.

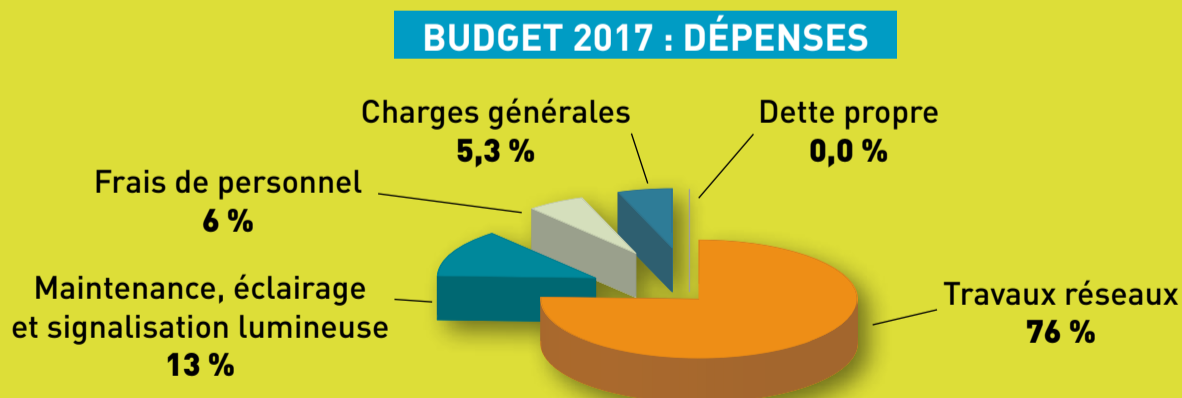


## L'ACTU EN LUMIÈRE

### Budget prévisionnel 2017

# 37 M€ de travaux d'investissement

En mars 2017, les délégués du SDEC Energie votaient à l'unanimité le budget prévisionnel 2017. A noter, dans la continuité des budgets précédents, un fort niveau d'investissement avec 37 M€ de travaux principalement dédiés aux réseaux d'énergie.



Dans un contexte toujours contraint, mais aussi changeant en raison notamment des réformes applicables dès 2018 (taxe sur l'électricité, FACE...), le syndicat reste attentif à l'évolution des dépenses de fonctionnement. « Il s'agit de poursuivre les efforts de maîtrise de charges, sans impacter la qualité des services rendus aux collectivités », précise Bruno Delique, directeur général du SDEC ENERGIE.

Côté investissement, l'effort de l'an dernier se poursuit en 2017. « Nous consacrons cette année encore 37 millions d'euros aux travaux d'investissement, dont les trois quarts seront destinés aux réseaux d'énergie ». À noter principalement : le programme d'efficacité énergétique pour l'éclairage public, l'achèvement du déploiement des

bornes de recharge pour véhicules électriques, la résorption du réseau basse tension en fils nus dans les zones rurales (prise en charge à 100% du coût de mise en souterrain). « Cette dernière action reste une des priorités du SDEC ENERGIE, avec une volonté d'effacement total de ces réseaux fragiles d'ici 5 ans », poursuit Bruno Delique.

Autre fil conducteur, les investissements liés à la transition énergétique (installation de panneaux photovoltaïques, projets visant les réseaux de chaleur...). L'occasion pour le directeur général de rappeler que « comme l'an dernier, les aides au bénéfice des collectivités sont toujours aussi importantes. Sur les 37 M€ de travaux, le taux moyen de participation des communes est inférieur à 30% ». ■





SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU

# Méthanisation : le SDEC ENERGIE répond présent !

**Dans le cadre de la création d'une unité de méthanisation, au sein d'une exploitation agricole du Calvados, le syndicat d'énergie a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'extension du réseau qui alimente la nouvelle stabulation.**



Le SDEC ENERGIE s'engage pour les énergies renouvelables ! Une nouvelle preuve avec sa participation à la réalisation d'une unité de méthanisation pour le GAEC de la Torinière, à Sainte-Marie-Outre-l'Eau, mise en service fin juin. Au cœur de ce projet, la construction d'une stabulation ultra-moderne pour les 170 vaches laitières, ainsi que la création d'un système chargé de récupérer le lisier pour le transformer en énergie (1 200 000 KW attendus par an). Pour raccorder en électricité la nouvelle installation, le besoin est estimé à 152 kVA par an. Le SDEC ENERGIE et Enedis se sont coordonnés : pour Enedis, la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à l'injection sur le réseau basse tension de la production d'énergie électrique ; pour le SDEC ENERGIE, l'extension de 730 mètres du réseau haute et basse-tension, la



création d'un poste de transformation en vue d'alimenter la nouvelle stabulation. « C'est la première fois que, sur une opération de production d'énergie renouvelable, nous mettons en place une coordination avec Enedis », souligne Jean-Yves Heurtin, vice-président en charge du développement économique. Autre spécificité du projet : la rapidité avec laquelle il a fallu agir pour le SDEC ENERGIE, sollicité la première fois en février 2017 par les exploitants, pour une mise en service de l'unité de méthanisation et de la stabulation en juin 2017. « Les agriculteurs ont accepté notre solution de raccordement, proposée en avril, et nous avons immédiatement lancé l'étude avec l'entreprise TEIM de Vire, afin que les travaux puissent être réalisés le plus rapidement possible », précise Jean-Yves Heurtin. Les exploitants ont en prime pu bénéficier d'un coup de pouce du SDEC ENERGIE, qui, après passage du projet devant sa commission développement économique, a bénéficié d'une aide à hauteur de 70 %. Sur 51 193 euros de coût d'extension du réseau, 15 358 euros sont finalement restés à la charge de l'exploitant (hors branchements). □

**Retrouvez le projet vidéo sur [www.sdec-energie.fr](http://www.sdec-energie.fr)**

## PAROLE D'EXPLOITANTE

MARIE-LAURE LEROUTIER, DU GAEC DE LA TORINIÈRE

### Un soutien efficace



« Nous ne pouvions pas commencer nos démarches trop vite, car il nous fallait attendre de connaître exactement nos besoins. Nous avons finalement fait appel au SDEC ENERGIE en février 2017, pour savoir ce qu'il était possible de réaliser, comment et dans quels délais. Différents entretiens ont eu lieu pour en discuter, élaborer le schéma avec les lignes, ainsi que le chiffrage des travaux. Tout s'est enchaîné. Nous sommes très satisfaits car cela a été très rapide. »

## Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit

**Les communes périurbaines et urbaines sont de plus en plus nombreuses à réfléchir à l'extinction de l'éclairage public une grande partie de la nuit pour des raisons économiques et écologiques. Une idée qui fait aussi son chemin auprès des habitants.**

Après Troarn, Cuverville, c'est au tour de Cormelles-le-Royal d'opter en avril dernier pour la coupure nocturne sur l'ensemble de son territoire. « Mais les collectivités ont le choix aussi de procéder à des coupures différenciées en fonction des secteurs, des rues », explique Wilfried Kopec, responsable du service Eclairage au SDEC ENERGIE. C'est d'ailleurs le scénario choisi par la communauté de communes « Cœur Côte de Nacre » (Langrune-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Luc-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer). Après études, chaque collectivité a choisi la solution adaptée à ses besoins en prenant en compte le respect des activités économiques et la vie sociale de la commune. « A la différence d'une coupure globale, la coupure différenciée, en fonction des rues, nécessite la réor-

ganisation du réseau et des armoires de gestion », ajoute Wilfried Kopec. Pour autant, en fonction du scénario retenu, la facture globale baisse en moyenne de 20 à 40% selon les communes. « Un point lumineux, quand il fonctionne toute la nuit, coûte environ 60 euros par an », précise Alain Liard, vice-président en charge des travaux. « Une commune moyenne sur notre territoire possède généralement près de 200 points lumineux. Alors faites le calcul, les économies peuvent atteindre les 5000 euros par an. » C'est la raison pour laquelle toutes les communes y réfléchissent, pousser par des habitants qui ont bien compris l'intérêt économique mais aussi la nécessité écologique. Cependant l'évolution des technologies, avec notamment les LED, peut modifier à terme le phénomène. « Les LED plus fiables, plus

sûres et plus efficaces permettront aussi de gérer les variations lumineuses en évitant ainsi la coupure de nuit », conclut Alain Liard. □

**Contact : service Eclairage - 02 31 06 61 65 [eclairage@sdec-energie.fr](mailto:eclairage@sdec-energie.fr)**



**Olivier Paz, Président de la CDC Normandie Cabourg Pays d'Auge**

### « Les premiers à signer une convention PCAET avec le SDEC ENERGIE »

**Quel bénéfice attendez-vous du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour votre territoire ?**

Il est double. D'une part, réduire notre consommation et notre facture d'énergie. De l'autre, nous en attendons de nouvelles opportunités économiques pour notre territoire. Avec la transition énergétique, de nouveaux marchés s'ouvrent – pour la rénovation des bâtiments, l'isolation par la façade – et il appartient aux artisans de notre secteur de s'en emparer, avec notre aide.

### Quelle est selon vous la condition essentielle pour garantir la réussite du projet ?

Ce n'est pas un projet que nous pouvons construire en circuit fermé, entre élus. C'est la mobilisation de tous qui permettra d'y arriver. Il faut que les habitants soient conscients des enjeux et des bénéfices qu'ils peuvent attendre de la transition énergétique, qui peut paraître loin pour certains. Notre rôle est de communiquer, afin de montrer qu'elle peut se traduire dès aujourd'hui par des actions concrètes qui auront des effets rapides sur le terrain.

### Pourquoi avoir fait appel au SDEC ENERGIE ?

Nous sommes les premiers à signer une convention PCAET avec le SDEC ENERGIE, qui va nous accompagner dans la réalisation du diagnostic et l'élaboration de notre stratégie. Nous sommes complémentaires. Nous connaissons le territoire, ses enjeux. Le SDEC ENERGIE possède l'approche technique. C'est ensemble que nous pouvons élaborer un programme d'actions et ensuite les évaluer concrètement, pour en mesurer la pertinence. Je suis élu depuis 28 ans et je connais le syndicat depuis ses débuts. Au fil des ans, à chaque fois qu'un secteur rentrait dans le cadre possible de son action, le SDEC ENERGIE a su s'en emparer pour élargir son champ de compétences, au bénéfice des collectivités. Là encore, le Syndicat est dans son rôle et je suis heureux d'initier avec lui cette première expérience.



INNOVATION

# Le 2<sup>e</sup> Normandie Electrique Tour en route vers le Pays d'Auge



**Dans le cadre de la Foire Internationale de Caen, le SDEC ENERGIE et Caen Event organisent du 22 au 24 septembre la seconde édition du Normandie Electrique Tour. En complément du rallye des gourmands et de ses équipages électromobiles, de la balade des gourmands, les visiteurs de la foire sont invités à participer aux animations prévues sur le village de la mobilité durable. Explications.**

À travers sa participation à la Foire Internationale de Caen et la programmation d'animations, l'objectif du SDEC ENERGIE est de promouvoir la mobilité durable dans son ensemble, les véhicules électriques et hybrides en particulier ainsi que le maillage du territoire en bornes de recharge. « Du vendredi 22 au dimanche 24 septembre, nous attendons avec impatience les visiteurs de la foire sur notre village de la mobilité durable. Il sera implanté à l'entrée principale de la Foire, au sein du nouveau pôle mobilité », explique Sandrine Marie-Le Brun, responsable de la communication au SDEC ENERGIE. Les visiteurs pourront ainsi découvrir les véhicules électriques ou hybrides, les hydrogènes ou encore GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) mais aussi et surtout l'implantation de l'ensemble des bornes de recharge MobiSDEC sur le territoire. L'occasion de comprendre que ces véhicules sont tout à fait adaptés à une utilisation quotidienne. Et parce que la mobilité durable ne se limite pas aux voi-



tures électriques, Sandrine Marie-Le Brun invite également à découvrir et tester, sur la piste d'essais du village, les vélos, les trottinettes, gyropodes et autres moyens innovants de déplacements urbains individuels.

### Des équipages au Rallye des gourmands

Le Rallye des gourmands, le samedi 23 septembre, est ouvert à tous : particuliers, entreprises, collectivités, associations, services de l'Etat... qui roulent à l'électrique. Deux circuits sur les routes du Pays d'Auge sont proposés aux concurrents. Le premier de 130 km environ est programmé pour les véhicules à l'autonomie plus modeste. Il sera jalonné de questions et de recherches d'indices et permettra aux participants d'apprécier les charmes du territoire augeron et de sa gastronomie. « Le second parcours, d'environ 200 km », poursuit Sandrine Marie-Le Brun « mettra à rude épreuve l'écopilotage, l'autonomie des véhicules et l'esprit sportif ». Et la chargée de la communication de préciser « que ce rallye n'est en aucun cas une course de vitesse. Son grand gagnant sera l'équipage qui aura parcouru la distance la plus proche du kilométrage "objectif" et aux connaissances les plus sûres

sur la gastronomie normande. » Et en parlant de gastronomie, et pour conclure trois belles journées aux couleurs du SDEC ENERGIE, le syndicat départemental invite à une balade des gourmands les propriétaires de vélos, vélos électriques, trottinettes, rollers, gyropodes...le dimanche matin 24 septembre. L'occasion d'une sortie conviviale en famille ou entre amis, tout en découvrant la gastronomie normande. □

**CONTACT : Sébastien Espinat**  
**s.espinat@caenevent.fr**  
**02 31 29 99 79 - 06 75 05 36 79.**  
**Inscriptions sur :**  
**www.normandie-electrique-tour.fr**

**Suivez l'actualité du SDEC ENERGIE sur les réseaux sociaux :**

[facebook.com/sdecenergie](https://facebook.com/sdecenergie)  
[@SdecEnergie#SDEC14](https://twitter.com/SdecEnergie#SDEC14)

